



Mairie de
Grisy-les-Plâtres

INSCRIPTION EN MATERNELLE



Votre enfant est né en 2019?
Du 1er au 31 mars, pensez à l'inscrire pour la rentrée 2022

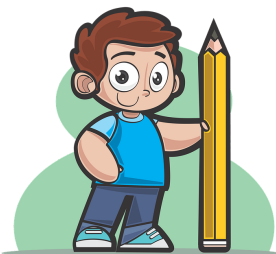
Pièce à fournir :

- Fiche de renseignement remplie (disponible en mairie ou sur le site internet de la commune),
- Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- Vaccinations de l'enfant à jour (DT Polio),
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois, **à votre nom**,
- Attestation de carte vitale sur laquelle **l'enfant apparaît**,
- Attestation d'assurance scolaire et extra scolaire.

Dossier à déposer en mairie ou à transmettre par mail: mairie-de-grisy-les-platres@wanadoo.fr

Informations complémentaires par téléphone 01.34.66.62.69

Les dossiers d'inscription à la cantine sont également disponibles.



10, rue Robert Machy – 95810 GRISY LES PLÂTRES - Tél 01.34.66.62.69

Ouvertures : Mardi , Jeudi, Vendredi : 8h30 - 12h, Mercredi : 13h - 17h ;

FERMETURE LE LUNDI

mairie-de-grisy-les-platres@wanadoo.fr

www.grisylesplatres.fr

